Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39



Thales Canada

Travail forcé et travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement : Rapport 2026

THALES

Construisons ensemble un avenir de confiance

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-

Table des matières

3 INTRODUCTION ET PORTÉE	**17 ATTÉNUATION DES RISQUES – POLITIQUES, PROCESSUS, CONTRATS**
4 NOTRE STRUCTURE, NOS OPÉRATIONS ET NOS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT	**20 ATTÉNUATION DES RISQUES – OPÉRATIONS**
8 PROGRÈS À CE JOUR	**21 ATTÉNUATION DES RISQUES – ACHATS**
9 SURVEILLANCE DE L'ESCLAVAGE MODERNE	**23 INCIDENTS POTENTIELS ET RÉELS**
11 GOUVERNANCE	**24 PROCHAINES ÉTAPES**
13 ÉVALUATIONS DES RISQUES DANS NOS ACTIVITÉS	**25 ACCRÉDITATIONS EXTERNES**
16 ÉVALUATION DES RISQUES DANS L'APPROVISIONNEMENT	**27 CONCLUSION**

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Introduction et portée

L'esclavage moderne est défini dans la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») et comprend une gamme d'infractions telles que l'esclavage, la servitude, le travail forcé ou obligatoire et la traite des personnes. Pour obtenir des définitions détaillées, veuillez consulter la publication « Travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes – Lignes directrices pour les entités », publiée sur le site Web du gouvernement du Canada.

Notre objectif est de « construire ensemble un avenir de confiance », ce qui comprend des considérations éthiques et la confiance mutuelle avec nos clients, fournisseurs et employés.

Ce rapport sur l'esclavage moderne est publié conformément à la Loi canadienne et énonce les mesures prises par Thales Canada au cours de l'exercice financier 2025 se terminant le 31 décembre 2025 pour s'assurer qu'il n'y a pas d'esclavage moderne dans notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement.

Dans ce rapport, les références à « Thales Canada », « Thales », « la Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à Thales Canada Inc. et à ses divisions commerciales ou à ceux qui travaillent pour elles. « Groupe Thales » désigne la société mère de Thales Canada, Thales SA, enregistrée en France.

Un rapport distinct est publié par notre société affiliée canadienne, à savoir Thales DIS Canada, Inc.



Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Notre structure, nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement



Thales, dont le siège social est situé en France, est un chef de file mondial des technologies avancées avec plus de 85 000 employés dans 65 pays et plus de 20 000 fournisseurs à travers le monde, opérant dans une variété de secteurs, y compris la défense, l'aérospatial et le cyber et numérique, et générant des revenus de 22,1 milliards d'euros pour l'année 2025.

Les clients de Thales sont de grandes organisations, telles que les organismes gouvernementaux, les administrations, les institutions, les villes et les entreprises qui fournissent ou exploitent tous des systèmes, des services et des infrastructures essentiels à la société.

Thales au Canada couvre tous les marchés clés du Groupe et comprend 13 sites exploités partout au Canada. Thales Canada est un chef de file canadien en recherche et en technologie, et elle allie plus de 50 ans d'expérience avec plus de 1 500 employés d'un océan à l'autre, y compris des ingénieurs hautement qualifiés, des fonctions spécialisées et une gamme de personnel de soutien.

Thales Canada offre des technologies de pointe en matière de défense, d'aviation civile, d'identité numérique et de cybersécurité. Certaines filiales de Thales fabriquent des produits au Canada; c'est notamment le cas à Burlington (Ontario) et à Montréal (Québec).

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Notre chaîne d'approvisionnement

Thales Canada s'approvisionne en biens et services auprès d'une grande variété de fournisseurs au Canada, aux États-Unis et à l'étranger par le biais d'une chaîne d'approvisionnement qui, comme beaucoup d'autres organisations, est complexe et à plusieurs niveaux. Nos fournisseurs ont leurs propres chaînes de valeur qui peuvent s'étendre dans des pays étrangers, comme la Chine et l'Inde, et sur lesquels nous avons une visibilité limitée. Dans certains cas, il peut y avoir plusieurs niveaux de fournisseurs entre nous et la source initiale des matières premières. Par conséquent, il est essentiel que Thales et ses fournisseurs assument la responsabilité du respect des obligations en matière de droits de la personne et de leur application.

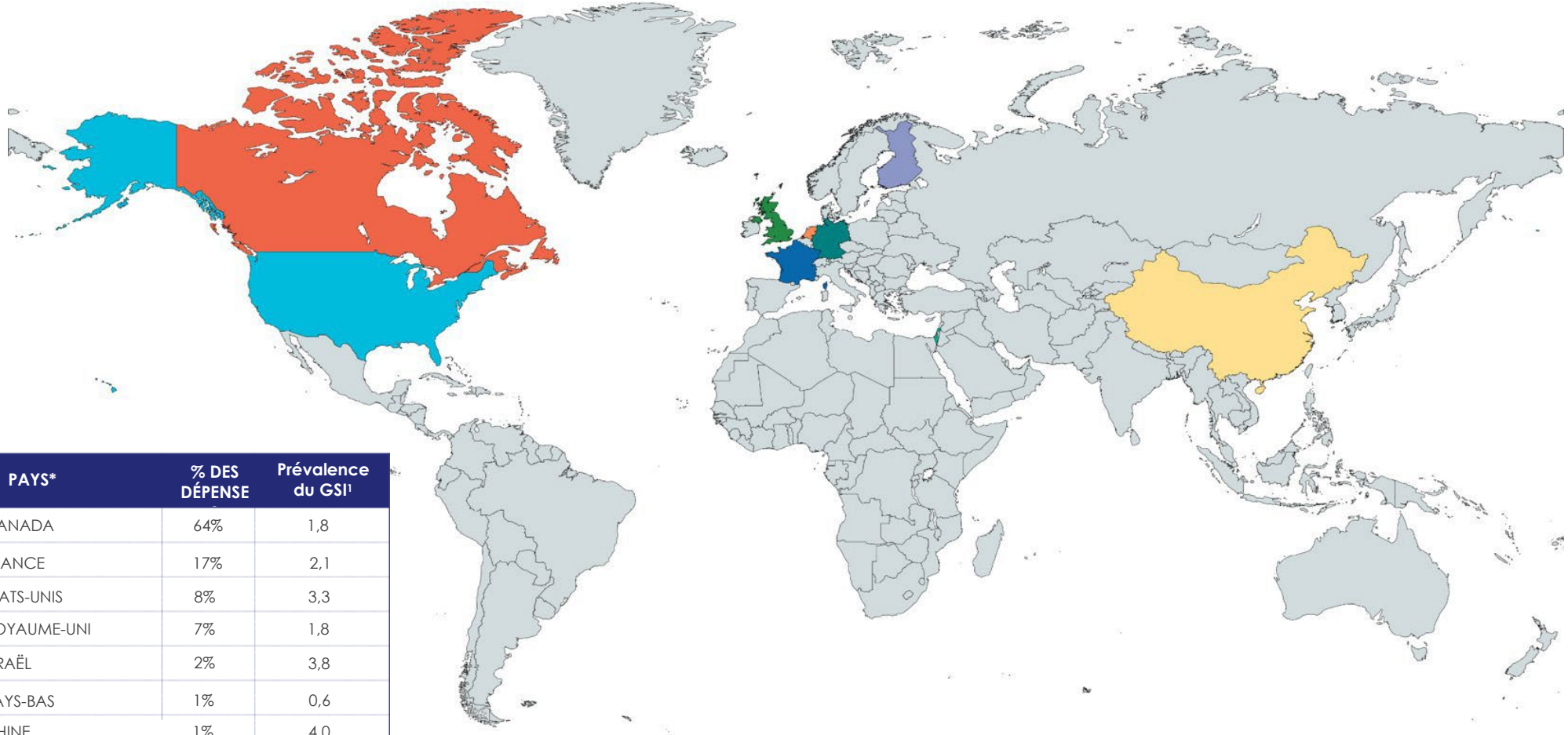
Thales Canada acquiert également d'importants volumes de biens et de services auprès d'autres parties du Groupe Thales, principalement en Europe. La diversité de ces biens et services est le résultat des multiples entreprises au sein des organisations de Thales au Canada et des marchés mondiaux dans lesquels elles exercent leurs activités. En 2025, les organisations de Thales au Canada ont passé des commandes mondiales totalisant 432 millions de dollars CA (288 millions d'euros). La majorité des dépenses a été répartie comme suit : 276 millions de dollars CA (183,8 millions d'euros), soit 64 %, étaient auprès de fournisseurs basés au Canada; les fournisseurs en France ont reçu 72 millions de dollars CA (48 millions d'euros), soit 17 % des dépenses; les fournisseurs basés aux États-Unis ont représenté 34 millions de dollars CA (22,5 millions d'euros), soit 8 % des dépenses; les fournisseurs du Royaume-Uni ont reçu 28 millions de dollars CA (19 millions d'euros), soit 7 % des dépenses. Le solde de 22 millions de dollars canadiens (14,9 millions d'euros), soit 5 %, a été réparti entre des fournisseurs de 14 autres pays.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

2025

THALES CANADA

Dépenses d'approvisionnement



PAYS*	% DES DÉPENSE	Prévalence du GSI[1]
CANADA	64%	1,8
FRANCE	17%	2,1
ÉTATS-UNIS	8%	3,3
ROYAUME-UNI	7%	1,8
ISRAËL	2%	3,8
PAYS-BAS	1%	0,6
CHINE	1%	4,0
FINLANDE	1%	1,4
ALLEMAGNE	0,2%	0,6

* Pays dont les dépenses en 2025 sont ≥ 0,2 %

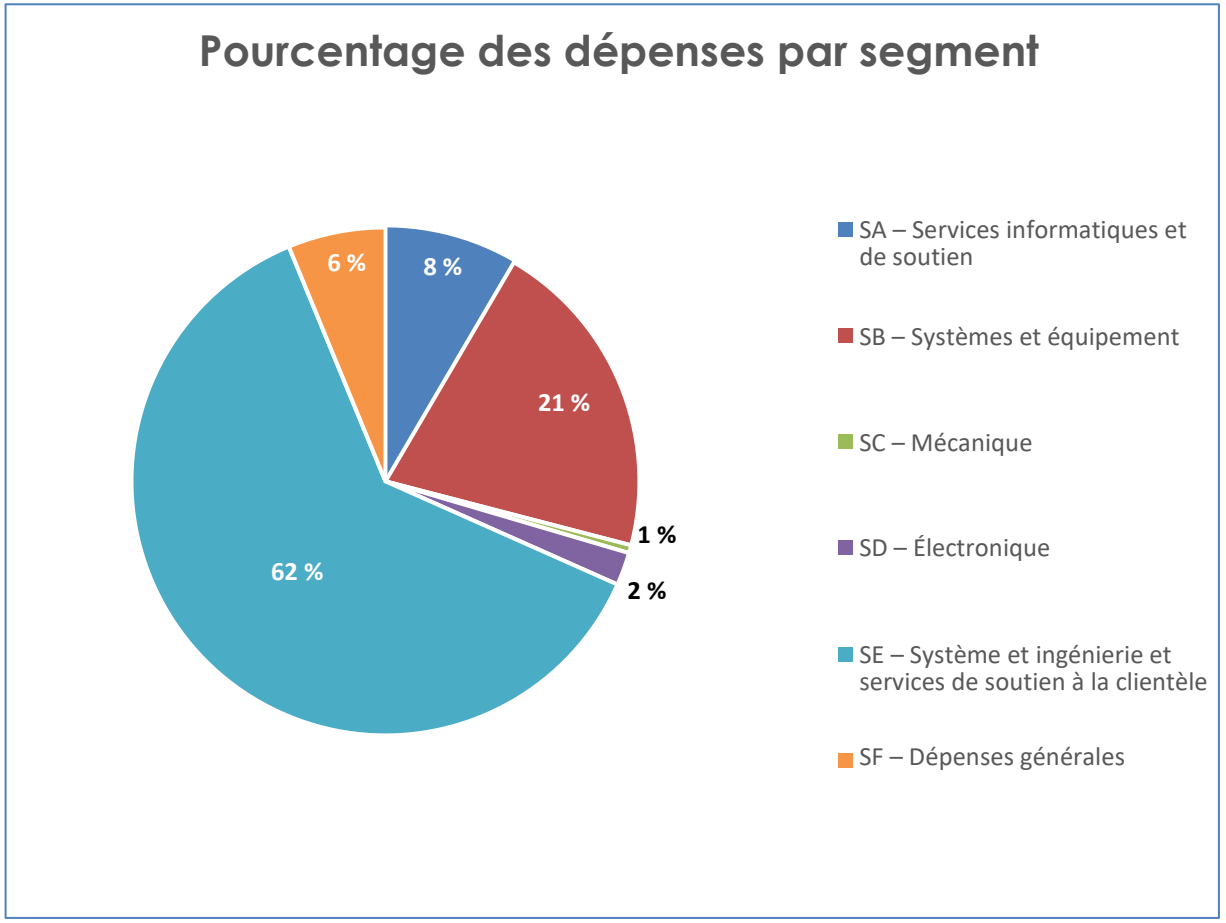
1. PRÉVALENCE ESTIMÉE DE L'ESCLAVAGE MODERNE PAR GSI (NOMBRE DE PERSONNES PAR 1 000 HABITANTS)

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Notre activité d'approvisionnement est classée dans les catégories suivantes pour les biens et services:

- Services informatiques et de soutien
- Systèmes et équipement
- Mécanique
- Électronique
- Ingénierie des systèmes et des logiciels et services de soutien à la clientèle
- Dépenses générales

Nos dépenses couvrent une vaste gamme de biens, de matériaux et de services, comme illustré.



Progrès à ce jour

Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés depuis 2024 :

Zone d'amélioration	Description	Impact/avantage	Incidence sur la réglementation relative au travail des enfants et à l'esclavage moderne
Plateforme centralisée E-Acquisition	Source unique d'information pour toutes les données sur les fournisseurs, utilisée pour la sélection, l'intégration et la surveillance.	Vérification rigoureuse des fournisseurs; processus simplifiés et cohérents.	Facilite la conformité et l'identification rapide des fournisseurs non conformes concernant les lois sur le travail forcé et le travail des enfants.
Visibilité mondiale des fournisseurs	Vue centralisée des pratiques des fournisseurs dans le monde entier.	Réduction du risque de travail forcé, de conduite contraire à l'éthique et des angles morts.	Identifie les fournisseurs ou les régions à haut risque, améliorant ainsi la gestion des risques réglementaires.
Enregistrement accéléré des fournisseurs (Canada)	Utilisation élargie d'E-Acquisition pour les nouveaux fournisseurs.	Couverture plus large; transparence opérationnelle améliorée.	Étend l'examen réglementaire, réduisant le risque de violations liées au travail des enfants et à l'esclavage.
Atténuation proactive des risques	Utilisation des informations basées sur les données d'E-Acquisition pour favoriser l'engagement des fournisseurs.	Détection et prévention précoces des risques d'esclavage moderne.	Permet une intervention et un signalement proactifs, conformément à la réglementation en matière de lutte contre l'esclavage.
Augmentation de l'enregistrement des fournisseurs (2025)	Augmentation de 25 % du nombre de nouveaux fournisseurs enregistrés en 2025, ce qui améliore le suivi.	Meilleure visibilité des activités et des contrôles des fournisseurs.	Veille à ce que les nouveaux fournisseurs fassent l'objet d'un contrôle visant à vérifier leur conformité avec la législation applicable.
Formation des employés (2025)	Une gamme structurée de séances de formation pour les employés couvrant les processus d'approvisionnement, les droits de la personne et la lutte contre l'esclavage.	Meilleure sensibilisation du personnel et capacité à reconnaître et à signaler les risques.	Permet aux employés d'identifier, de signaler et de traiter les problèmes de travail des enfants ou d'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement.
Objectif relatif aux droits de la personne et à la lutte contre l'esclavage moderne à l'échelle du Groupe	Soutient l'engagement de Thales à éliminer le travail forcé et les violations des droits de la personne de sa chaîne d'approvisionnement.	Harmonisation avec les objectifs de responsabilité d'entreprise.	Renforce une approche de tolérance zéro et la conformité aux règlements sur le travail des enfants et l'esclavage moderne dans l'ensemble des activités.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Surveillance de l'esclavage moderne

Thales s'engage fermement à respecter les **droits de la personne, les pratiques de travail éthiques et la responsabilité d'entreprise** dans l'ensemble des opérations mondiales et de la chaîne d'approvisionnement. Nous nous attendons à ce que tous les fournisseurs se conforment pleinement à nos **principes fondamentaux de conduite professionnelle responsable**, notamment :

- Droits de la personne et pratiques de travail équitables (interdiction du travail forcé, du travail des enfants et de la traite de personnes)
- Prévention de la corruption et des conflits d'intérêts
- Protection des données et confidentialité
- Durabilité environnementale
- Santé, sécurité et conduite professionnelle éthique

Évaluation et surveillance des fournisseurs
Nous déployons des outils spécialisés pour évaluer le respect par les fournisseurs de nos normes éthiques, sociales et environnementales. Les fournisseurs font l'objet d'audits et d'évaluations des risques réguliers, avec des mesures correctives requises en cas de non-conformité.

E-Acquisition : une plateforme d'approvisionnement centralisée

Notre **plateforme d'approvisionnement collaborative, *E-Acquisition***, sert de **source unique de vérité** pour les données des fournisseurs, permettant :

- **Sélection, intégration et surveillance continue rigoureuses des fournisseurs**.
- **Transparence accrue** pour suivre la conformité aux droits du travail et aux politiques de lutte contre l'esclavage.
- **Visibilité mondiale** sur les pratiques des fournisseurs, réduisant les risques de travail forcé et de conduite contraire à l'éthique.

Amélioration continue au Canada et au-delà
Thales Canada a accéléré **l'inscription des fournisseurs sur *E-Acquisition***, élargissant la couverture pour :

- **Accroître la transparence** des opérations des fournisseurs.
- **Renforcer la diligence raisonnable** dans les chaînes d'approvisionnement locales et mondiales.
- **Atténuer les risques d'esclavage moderne** grâce à des informations fondées sur les données et à un engagement proactif.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Amélioration de la surveillance financière et des fournisseurs en 2025

En 2025, l'inscription de nouveaux fournisseurs a augmenté de 25 %, ce qui permet à Thales Canada d'améliorer la visibilité des activités des fournisseurs.

De plus, les Indicateurs clés de performance (ICP) suivants ont été établis en 2025 :

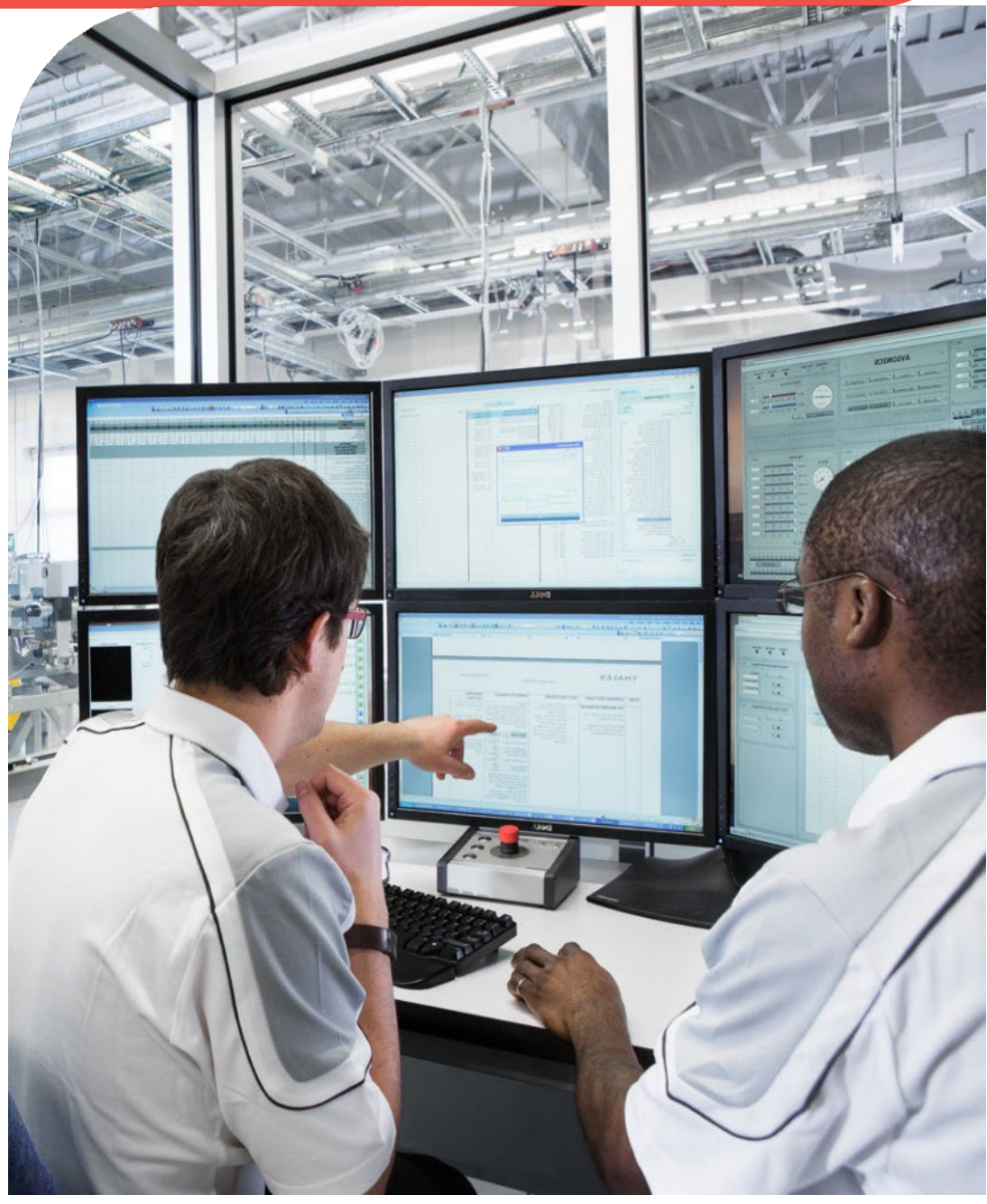
ICP pour la surveillance de l'esclavage moderne	Progrès
Surveiller les fournisseurs qui ont signé la Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise et améliorer la conformité	Surveillance continue de l'intégrité et de la responsabilité d'entreprise examinée par un tableau de bord mondial qui permet de suivre le niveau de conformité des fournisseurs surveillés.
Mettre en œuvre le nouveau devoir de vigilance	Nouveau processus défini au niveau du Groupe.
Mettre en œuvre des modules de formation EcoVadis (outil d'évaluation de la maturité ESG des fournisseurs)	Académie de formation créée pour les gestionnaires au sein de la catégorie des Achats.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Gouvernance

La Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise du Groupe Thales aborde les sujets du travail des enfants et de la traite des personnes. Elle établit des processus et des procédures que nous sommes tenus de suivre pour minimiser les risques liés à la corruption, aux pots-de-vin et à l'esclavage moderne. Il existe divers comités de gouvernance au niveau du Groupe, y compris le Comité d'intégrité et de conformité, le Comité d'évaluation des risques et le Comité de responsabilité sociale stratégique et d'entreprise. Le réseau de conformité du Groupe Thales est responsable de la supervision des questions de conformité.

Au sein de nos activités en Amérique du Nord ainsi qu'à l'échelle mondiale, un réseau de responsables de la conformité a été mis en place afin de conseiller nos collaborateurs sur les questions liées à la conformité, de superviser la mise en œuvre de nos politiques en la matière, y compris l'évaluation de l'intégrité, et d'apporter son soutien dans le cadre des enquêtes sur les incidents.



Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

COMITÉ D'INTÉGRITÉ ET DE CONFORMITÉ DU GROUPE THALES

Présidé par la secrétaire générale du Groupe, le Comité d'intégrité et de conformité comprend les chefs des services suivants :

- Éthique, intégrité et responsabilité d'entreprise
- Affaires juridiques, contrats et conformité
- Vérification, risques et contrôle interne

Ce Comité d'intégrité et de conformité gère l'élaboration, l'introduction, la mise en œuvre, l'évaluation et la mise à jour du programme d'intégrité et de conformité du Groupe et sa mise en œuvre dans tous les pays, y compris le Canada. En cas de soupçon de violation des exigences du Groupe Thales en matière de prévention de la corruption et de trafic d'influence, le Comité d'intégrité et de conformité peut déclencher des enquêtes internes en s'appuyant sur des ressources internes, en particulier au sein du Service de vérification, des risques et du contrôle interne, et/ou sur des ressources externes (cabinets d'avocats, etc.).

COMITÉ DIRECTEUR DE LA GOUVERNANCE ET DE LA CONFORMITÉ DE THALES EN AMÉRIQUE DU NORD

L'objectif du Comité directeur de la gouvernance et de la conformité est de superviser les activités requises pour maintenir la conformité de l'Amérique du Nord à nos politiques, aux règlements et aux lois des États-Unis et du Canada, et aux normes contractuelles des clients. Ce comité a la responsabilité de guider les efforts de nos unités d'affaires et fonctions afin de s'assurer que ces exigences sont respectées de la manière la plus efficace possible.

Ce Comité est présidé par le vice-président, Juridique et Contrats et directeur de la conformité pour l'Amérique du Nord et est composé de représentants de la haute direction (vice-présidents, directeur financier, directeurs) des secteurs d'activité régionaux, ainsi que des fonctions juridiques, des technologies de l'information, des opérations, des finances, des ressources humaines et des communications.

RÉSEAU DES CHEFS DE LA CONFORMITÉ

Un réseau des chefs de la conformité a été créé au sein du Groupe Thales pour garantir une couverture opérationnelle et géographique qui répond aux exigences du Programme de conformité et d'intégrité du Groupe. Cette organisation comprend plus d'une centaine de professionnels qui sont des cadres supérieurs (vice-présidents ou directeurs) de la famille professionnelle Affaires juridiques et Contrats, agissant à l'appui du déploiement du « Programme de conformité et d'intégrité » du Groupe Thales.

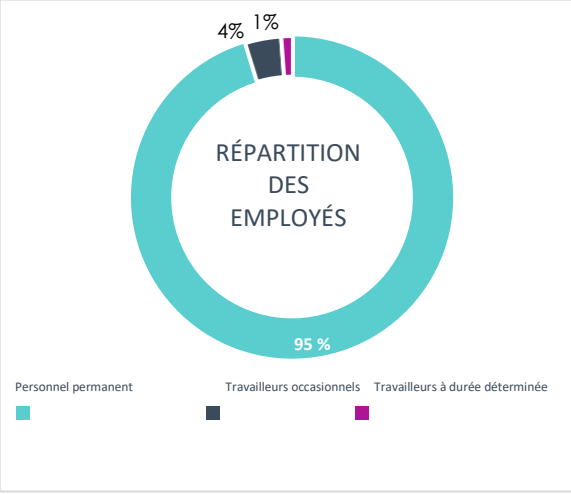
Les chefs de la conformité sont régulièrement convoqués par le chef du service juridique, des contrats et de la conformité du Groupe et du service de l'éthique, de l'intégrité et de la responsabilité d'entreprise pour échanger sur les meilleures pratiques, contribuer à l'amélioration continue du programme de conformité, ainsi qu'à l'amélioration des outils, des procédures et des directives associées. L'avocat général et chef de la conformité pour l'Amérique du Nord dirige régulièrement une réunion du réseau des agents de conformité de tous les agents de conformité basés au Canada et aux États-Unis pour soutenir les objectifs ci-dessus.

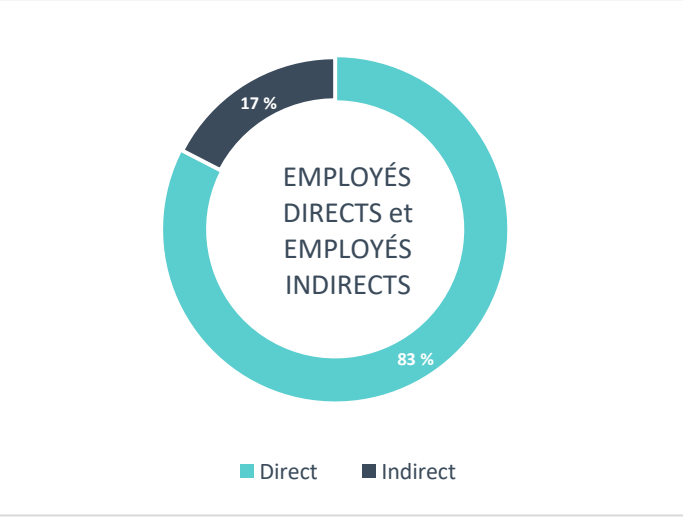
Évaluation des risques dans nos activités

Nous estimons que le risque de recours au travail forcé et/ou au travail des enfants au sein de notre personnel direct chez Thales Canada est faible. La plupart de nos activités commerciales de base sont axées sur la technologie, ce qui nécessite des employés hautement compétents, professionnels et qualifiés qui sont moins susceptibles d'être vulnérables à la menace d'exploitation. Lorsque nous avons besoin de personnel occasionnel dans nos propres activités, nous utilisons un fournisseur de services gérés qui est tenu de se conformer à nos normes et processus applicables aux fournisseurs, y compris ceux liés au travail forcé et/ou au travail des enfants.

La plupart de nos effectifs au Canada sont employés à temps plein et de façon permanente. Les contrats de travail et les conditions pour ces employés sont régis par les lois fédérales et provinciales, et tous nos employés bénéficient des avantages et des droits prévus par les lois et règlements en vigueur au Canada, comme norme minimale. Thales au Canada a reçu de nombreux prix concernant ses pratiques d'emploi et a reçu les distinctions suivantes en 2026 :

- Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada
- Les meilleurs employeurs pour la diversité au Canada
- Les meilleurs employeurs pour les jeunes canadiens
- Les meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale





Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Une partie de la main-d'œuvre de Thales Canada est composée de travailleurs temporaires, embauchés par l'intermédiaire d'un fournisseur de services gérés, qui coordonne la main-d'œuvre occasionnelle par le biais d'agences d'emploi locales. Le fournisseur de services gérés et les agences d'emploi locales sont soumis aux mêmes normes fédérales et provinciales du travail que Thales. De plus, pour s'assurer que ces normes sont respectées, la Société prévoit, dans l'entente d'entreprise conclue entre les deux parties, l'exigence que le fournisseur de services gérés maintienne la conformité aux normes du droit du travail. Le reste de la main-d'œuvre est composé d'employés permanents; ceci comprend 4 % de travailleurs syndiqués.

Thales Canada communique sa position sur ce sujet dans le cadre de son Programme canadien d'éthique, d'intégrité et de responsabilité d'entreprise afin de s'assurer que le personnel de Thales comprend qu'il s'agit d'une question importante pour nous. Cela comprend :

- Attestation annuelle par tous les employés du Code de conduite de Thales (anticorruption et antitrust) et du Code d'éthique
- Formation/guide d'intégration pour les nouvelles recrues aux Achats
- Articles intranet (pages dédiées à l'approvisionnement, à l'éthique et à l'intégrité)
- Guide sur la durabilité
- Rapport intégré RSE 2025

En 2024, une formation en ligne obligatoire sur l'esclavage moderne au Canada a été déployée pour tout le personnel des services d'approvisionnement, des ressources humaines, de l'immobilier et de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE). Cette formation en ligne est également accessible aux employés de Thales au Canada, qui peuvent la suivre à tout moment. En 2024, le taux de réalisation des fonctions ciblées au Canada s'élevait à 95 %. À compter de 2026, la formation en ligne sera lancée pour toutes les nouvelles recrues dans les fonctions mentionnées ci-dessus; toute nouvelle recrue qui n'a pas reçu la formation entre mai 2024 et 2026 devra également suivre la formation.

Le seul domaine de risque potentiel dans nos opérations est associé à notre chaîne d'approvisionnement de sous-traitants, par exemple : les services d'ingénierie et les services de gestion des installations (qui comprennent le nettoyage, le service traiteur, etc.). Cela représente moins de 4 % de notre chaîne d'approvisionnement. Nous croyons que le risque lié à ces services est faible compte tenu de notre processus d'évaluation intégré des tiers. Ces services sont externalisés à des fournisseurs et sont donc pris en compte dans notre évaluation des risques de la chaîne d'approvisionnement, comme détaillé dans la section suivante.

Docusign Envelope ID: EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39



Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-

Évaluation des risques en approvisionnement

Thales Canada fait preuve de vigilance dans son approche visant à atténuer le risque de travail forcé et/ou de travail des enfants. Nous sommes conscients qu'il existe des domaines de risque potentiel d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement, par exemple, dans les pays où la prévalence du travail forcé est considérée comme intrinsèquement élevée et, quel que soit l'emplacement, pour certains types de matériaux, de biens et de services qui peuvent impliquer des travailleurs vulnérables à l'exploitation.

Thales a mis en œuvre une mesure de vigilance raisonnable pour identifier les risques et prévenir les violations graves des droits et libertés de la personne, de la santé et de la sécurité et de l'environnement, découlant des activités de Thales, ainsi que des activités des sous-traitants et des fournisseurs avec lesquels le Groupe a une relation commerciale établie, lorsque leurs activités sont liées à cette relation. Les fournisseurs sont évalués en fonction d'un certain nombre de facteurs de risque, notamment :

- Droits de la personne et droits sociaux (esclavage moderne, travail des enfants, diversité, équité, dialogue social, implication communautaire, etc.)
- Santé et sécurité (conditions de travail, équilibre travail-vie personnelle, etc.)
- Environnement (biodiversité, énergie, pollution, gestion de l'eau et des déchets, etc.)

Nous avons envoyé des questionnaires d'autoévaluation aux fournisseurs concernés identifiés comme présentant le risque le plus élevé afin d'obtenir plus d'informations sur leurs opérations, leur main-d'œuvre, leur chaîne d'approvisionnement, leurs processus d'évaluation des risques et leurs activités d'atténuation.

Dans le cadre de ce processus, nous avons évalué le risque en fonction du pays où se trouve le fournisseur et du risque associé aux biens et services spécifiques achetés, à savoir la probabilité que des travailleurs vulnérables effectuent un travail peu qualifié et peu rémunéré. Bien que nous ayons priorisé les fournisseurs en fonction de notre processus d'évaluation des risques, nous reconnaissons que notre occasion d'influencer peut varier d'un fournisseur à l'autre. Dans les cas où il existe un risque potentiel plus élevé, mais un niveau d'influence réduit, nous avons cherché des occasions d'accroître notre effet de levier grâce à une approche collaborative et intersectorielle que nous développerons davantage en 2026.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Atténuation des risques – Politiques, processus et contrats

Plan de vigilance

Le Groupe Thales est tenu par la loi française d'élaborer un plan de vigilance conformément à la loi sur le Devoir de vigilance (2017). La portée du plan de vigilance comprend l'environnement, la santé, la sécurité et les droits de la personne, y compris les mesures visant à remédier aux problèmes de travail forcé.

Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise

Afin d'apporter des précisions à ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement, le Groupe Thales a regroupé les exigences de son plan de vigilance avec des questions de conformité plus générales telles que la lutte contre la corruption et la protection de l'information dans sa Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise. La Charte de Thales officialise les engagements spécifiques attendus des fournisseurs dans les domaines liés aux droits de la personne et aux libertés fondamentales, à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Elle précise les exigences concernant :

- la lutte contre l'esclavage moderne, la traite des personnes, y compris le travail forcé ou sous contrat, le travail des enfants, la discrimination, l'inégalité et le harcèlement physique et psychologique;
- les conditions de travail : santé et sécurité, salaire minimum, heures de travail et périodes de repos hebdomadaires, dialogue social (liberté d'association et négociation collective) et respect de la vie privée;
- Les modalités de la présente Charte sont examinées régulièrement en fonction du code de conduite de l'*International Forum on Business Ethical Conduct* (IFBEC), des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), en particulier dans les domaines liés aux travailleurs de la chaîne de valeur.

Nous demandons aux fournisseurs de signer la Charte Thales afin de marquer leur engagement et leur respect des normes que nous attendons de nos partenaires. Tous les fournisseurs et sous-traitants de Thales Canada sont tenus de signer la Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise lors de la phase de qualification et avant de conclure une relation formelle. Ils doivent imposer ces mêmes exigences à leurs propres fournisseurs et sous-traitants. Ces engagements reflètent notre détermination à bâtir une chaîne d'approvisionnement durable et résiliente.



Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Code d'éthique et Code de conduite du Groupe Thales

Depuis 2001, le Groupe Thales publie un Code d'éthique définissant les lignes directrices de comportement requises au sein du Groupe, y compris celles attendues envers les fournisseurs et les employés. Le Code d'éthique traite de la responsabilité du Groupe Thales envers son personnel, notamment de son obligation d'égalité de traitement, de la prévention de toute discrimination et du respect de chacun. Il exige également de tous les fournisseurs qu'ils respectent ses principes en matière de droits de la personne et de normes du travail, et est pleinement mis en œuvre et appliqué au sein de Thales Canada. Les employés de Thales au Canada sont tenus de rafraîchir et de confirmer leurs connaissances du Code d'éthique sur une base annuelle pendant la campagne annuelle de formation sur l'éthique.

Le Code de conduite du Groupe Thales (lutte contre la corruption et les pratiques antitrust) définit les meilleures pratiques en matière de prévention de la corruption, fournit des recommandations concernant les cadeaux et les invitations, et établit des règles régissant les relations avec les tiers, y compris la gestion des conflits d'intérêts. Il est soutenu par la politique du Groupe Thales sur la détection, la prévention et la gestion des conflits d'intérêts, qui identifie les situations de conflit d'intérêts et définit les mesures pour traiter les cas réels ou potentiels.

Thales met régulièrement à jour ces codes; les dernières mises à jour datent respectivement de 2024 et de 2025. Les employés de Thales au Canada sont tenus, chaque année, de rafraîchir et de confirmer leur connaissance du Code d'éthique et du Code de conduite.

Politiques de Thales sur l'éthique, l'intégrité et la conformité

Thales a mis en place une politique rigoureuse en matière d'éthique, d'intégrité et de conformité, qui constituent les fondements de notre responsabilité sociale et la clé pour construire ensemble un monde de confiance.

Thales applique une politique de tolérance zéro en matière de corruption et de trafic d'influence. La culture d'éthique, d'intégrité et de conformité du Groupe éclaire toutes ses activités et relations, tant à l'interne qu'avec des tiers.

Code de conduite de Thales

Normes de conduite éthique et de responsabilité d'entreprise

Thales participe activement à des initiatives majeures visant l'amélioration continue des pratiques et des normes en matière de conduite éthique et de responsabilité d'entreprise, grâce à un dialogue ouvert et constructif avec les autorités publiques, ses pairs, ses partenaires et la société civile.

Pour nous assurer que nos fournisseurs et sous-traitants comprennent parfaitement nos attentes et nos normes de rendement, nous avons publié un ensemble clair et pragmatique d'exigences. Ces normes, qui définissent les meilleures pratiques et les attentes en matière de conformité, sont obligatoires pour tous les fournisseurs de niveau 1. Elles sont officiellement mentionnées dans notre Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise.

Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise du Groupe Thales – Partenaires et fournisseurs

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Politique d'approvisionnement du Groupe Thales

La Politique établit la norme pour toutes les activités d'approvisionnement et soutient notre engagement à respecter le Pacte mondial des Nations Unies concernant les droits de la personne, le travail, l'environnement et la prévention de la corruption. Elle exige la réalisation d'une évaluation de la responsabilité d'entreprise des fournisseurs (qui comprend une évaluation de la conformité aux règlements sociaux et environnementaux et aux mesures anticorruption). Elle définit également nos attentes envers les fournisseurs. La vice-présidente des Achats de Thales Amérique du Nord est responsable de veiller à notre conformité aux politiques sur l'esclavage moderne. La vice-présidente des Opérations pour l'Amérique du Nord est responsable de nos obligations en vertu de la Loi. Le chef de la conformité de Thales Amérique du Nord est également directement engagé.

Politique de dénonciation[1]

Thales Canada s'engage à mener ses activités avec honnêteté et intégrité et encourage une culture d'ouverture et de responsabilité. Pour soutenir cette démarche, nous avons mis en place un programme d'alerte par le biais de la ligne d'alerte Thales, afin de permettre le signalement en toute confidentialité de tout problème, y compris les préoccupations relatives au travail forcé et au travail des enfants, avec l'assurance que ces signalements feront l'objet d'une enquête et que des mesures appropriées seront prises.

La ligne d'alerte Thales est accessible par l'entremise de notre site intranet et de notre site Internet et peut être utilisée par tous les employés, y compris les employés occasionnels du Groupe (temporaires ou contractuels), ainsi que par tous les tiers, comme les clients ou les fournisseurs du Groupe, et les membres du grand public. Nous disposons d'une procédure documentée qui définit les mesures à prendre en cas de signalement de tout problème d'éthique, y compris l'esclavage moderne.

Clauses contractuelles

Nous intégrons des clauses d'intégrité et de responsabilité d'entreprise dans nos nouveaux contrats de fournisseurs et dans nos conditions générales d'achat. Ces clauses obligent nos fournisseurs à prendre des mesures pour assurer la conformité aux principes de notre Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise, ainsi qu'à prévoir les conséquences en cas de violation ou de non-conformité. Ces clauses visent également à mieux faire comprendre à nos fournisseurs que nous attendons d'eux qu'ils gèrent les risques liés à l'esclavage moderne au sein de leur propre chaîne d'approvisionnement.

[1] Plateforme d'alerte Thales | Groupe Thales

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-

Atténuation des risques – Opérations

Conformément à notre plan d'amélioration, nous avons mis à jour et renforcé nos mesures d'atténuation des risques dans l'ensemble de nos opérations, comme suit :

Critères de durabilité intégrés dans le processus d'appel d'offres

- L'intégration de la durabilité dans le processus d'appel d'offres est un facteur clé de la transformation des chaînes d'approvisionnement. Un critère de sélection des fournisseurs intitulé « Rendement non financier – RSE » a été défini et représente 15 % de la note d'évaluation globale.

Formation de sensibilisation pour les équipes

- Des modules de formation en ligne sur le devoir de vigilance ont été mis à la disposition des agents et responsables des Achats, notamment un cours sur les impacts négatifs dans la chaîne de valeur.

- Des webinaires ont également été organisés pour présenter l'outil EcoVadis et former les équipes à son utilisation. De plus, des séances spécifiques ont été tenues pour présenter la procédure d'identification, d'évaluation et d'assistance des fournisseurs nécessitant une attention particulière.

- Nous avons offert et continuerons de déployer une formation spécifique pour la fonction Achats afin de sensibiliser et de permettre à nos équipes des Achats d'évaluer et d'atténuer efficacement les risques. Nous avons fourni une formation supplémentaire à notre équipe par l'intermédiaire d'EcoVadis sur « L'identification et la remédiation de l'esclavage moderne ».

- Lors de la tournée de présentation des Achats, nous avons organisé un atelier pour toutes les fonctions des Achats, présentant les principaux processus d'approvisionnement, les meilleures pratiques d'achat et les possibilités d'amélioration. De plus, nous avons mis en œuvre un programme d'intégration pour les nouveaux membres de l'équipe des Achats, qui comprend une formation complète sur la politique des Achats de Thales.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

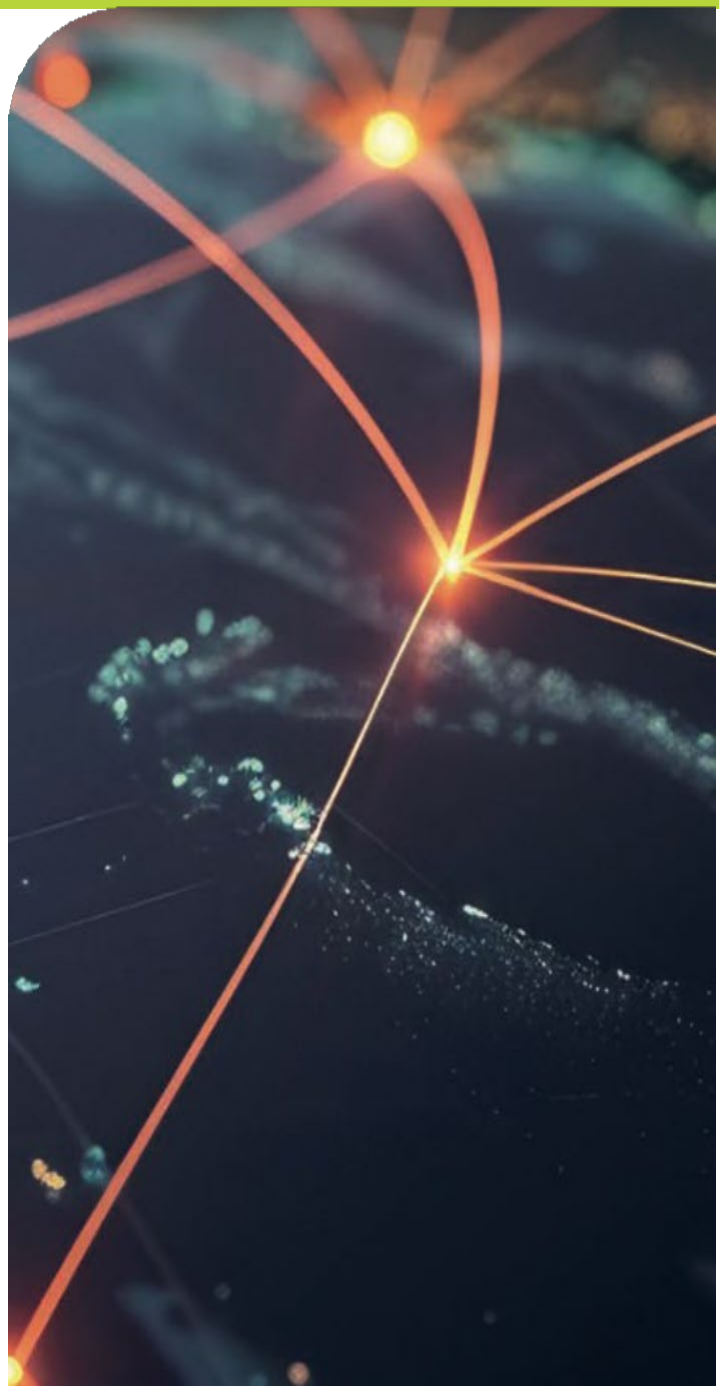
Atténuation des risques – Achats

Diligence raisonnable pour l'approvisionnement

Nous nous engageons à travailler avec des fournisseurs qui respectent les droits de la personne et qui agissent pour répondre aux risques de travail forcé et de travail des enfants dans le cadre de nos activités.
Thales Canada gère un vaste portefeuille de fournisseurs dont les achats se font principalement par l'entremise de notre équipe des Achats centralisée.

Cette approche nous permet d'intégrer une approche globale basée sur les risques à la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui fournit un aperçu des pratiques de nos fournisseurs de niveau 1, identifie les domaines à haut risque, met en place des plans d'atténuation et reconnaît le lien complexe entre l'esclavage moderne et la corruption. Nous utilisons un outil d'approvisionnement à l'échelle du Groupe pour soutenir une gestion efficace des fournisseurs. En tant que source unique de renseignements sur les fournisseurs, cet outil nous permet d'avoir une plus grande visibilité et un meilleur contrôle sur nos pratiques d'approvisionnement et de gérer facilement nos processus de diligence raisonnable et de gestion des risques.

Nous demandons à nos fournisseurs de remplir une évaluation d'intégrité.
Nous utilisons l'Indice de perception de la corruption pour identifier les fournisseurs dans des emplacements géographiques à risque, en complément d'information sur les structures de gouvernance du fournisseur ainsi que sur ses politiques d'éthique et de conformité. Cela nous permet de créer un profil de risque et d'identifier tout domaine pouvant indiquer un comportement inférieur à la norme attendue de nos fournisseurs.



Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Si des facteurs de risque potentiels sont identifiés, une enquête plus approfondie sera nécessaire. Si c'est le cas, et avant que l'engagement puisse commencer, le fournisseur est dirigé vers un tiers pour mener une enquête approfondie dans le but d'identifier les mesures correctives ou les plans d'action à mettre en œuvre. Grâce à ce processus, nous pouvons également identifier des facteurs qui nous empêchent de nous engager auprès de ce fournisseur.

Nous avons retenu les services d'un organisme d'assurance tiers pour nous aider à mieux comprendre notre chaîne d'approvisionnement et à identifier les risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Les fournisseurs évalués comme présentant un risque élevé doivent subir un processus d'évaluation plus approfondi, qui comprend :

- Le remplissage d'un questionnaire d'autoévaluation dans lequel les fournisseurs communiquent des informations détaillées sur leurs procédures de diligence raisonnable concernant l'esclavage dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que sur les mesures qu'ils ont prises pour évaluer et gérer ce risque.
- Une vérification documentaire effectuée par les experts en conformité du tiers pour évaluer les réponses au questionnaire et valider qu'elles sont conformes.
- Si un fournisseur ne peut pas être validé, il doit élaborer un plan de mesures correctives, qui exige qu'il fournisse d'autres preuves d'amélioration dans les domaines préoccupants.
- Nous pouvons également demander à l'organisme tiers de certification de réaliser une évaluation des conditions de travail chez un fournisseur. Cela implique un examen approfondi de ses conditions de travail, de ses systèmes de gestion et de ses dispositifs de gouvernance d'entreprise.



Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-

Incidents potentiels et réels

Tout au long de 2025, aucune préoccupation liée à l'esclavage moderne, au travail forcé, au travail des enfants ou à la traite des personnes n'a été signalée par l'entremise de la ligne d'alerte Thales ou de tout autre canal.

Nous demeurons déterminés à surveiller activement les risques au sein de notre chaîne d'approvisionnement afin de nous assurer que tout problème identifié fait l'objet d'une enquête approfondie et est traité. Notre approche accorde la priorité à la conformité et à la protection des victimes potentielles.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39



Prochaines étapes

1. Effectuer des évaluations annuelles des risques.
2. Offrir une formation aux fournisseurs les plus à risque.
3. Passer en revue les plans d'action d'amélioration avec les fournisseurs nouvellement identifiés afin de rechercher des occasions de développement supplémentaire des fournisseurs.
4. Développer davantage la formation sur l'esclavage moderne pour les employés de Thales conformément aux conclusions du plan d'amélioration de l'esclavage moderne.
5. Élaborer la stratégie de communication de Thales en matière d'esclavage moderne et convenir d'un plan d'action visant à renforcer la sensibilisation.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Accréditations externes

Label Relations avec les fournisseurs et achats responsables

Le ministère français de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, ainsi que le Conseil national des achats (CNA), ont décerné le label « Relations avec les fournisseurs et achats responsables » à Thales pour une période de trois ans.

Ce label couvre près de 70 % de l'approvisionnement du Groupe en France.

Cette distinction honore les entreprises qui entretiennent des relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Ce label, basé sur la norme ISO EN20400, est fondé sur quatre principes clés :

- engagement envers une approche d'approvisionnement responsable
- relations avec des fournisseurs de haute qualité
- respect des intérêts des fournisseurs
- intégration de la responsabilité sociale dans le processus d'approvisionnement

Pacte mondial des Nations Unies

Engagé dans le Pacte mondial des Nations Unies depuis plus de 20 ans, le Groupe réaffirme son engagement à respecter les droits de la personne. Il applique également les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans l'ensemble de ses activités.

Depuis 2003, Thales est signataire du Pacte mondial des Nations Unies, un texte de référence sur les droits de la personne, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption préconisés par cette initiative au moyen d'accords et de procédures.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies, Thales s'engage donc à mettre en œuvre des politiques et des processus qui respectent les lois applicables dans les pays où elle exerce ses activités et qui tiennent compte des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne.

Lutte contre la corruption – ISO 37001 « Systèmes de gestion anticorruption »

En 2020, le Groupe Thales a entrepris un processus de certification ISO 37001 « Systèmes de gestion anticorruption », qui a été achevé avec succès en mars 2021. En 2023, cette norme ISO a été étendue avec succès à Thales Canada Inc. Dans le cadre d'une vérification de suivi ISO 37001 menée par l'AFNOR (Association française de normalisation) des « systèmes de gestion anticorruption » de Thales, la certification obtenue de l'AFNOR en mai 2024 pour une portée comprenant Thales SA et diverses sociétés contrôlées en France et à l'étranger (y compris Thales Canada) a été renouvelée en mai 2025. La certification ISO 37001 n'est accordée qu'aux entreprises capables de démontrer qu'elles ont des systèmes de gestion anticorruption structurés et efficaces qui respectent les normes internationales les plus exigeantes et qui sont soutenues par un engagement ferme de la haute direction.



Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

Thales ne tolère pas l'esclavage moderne et le considère comme un crime odieux qui cause un préjudice inacceptable aux adultes et aux enfants vulnérables. Pour une entreprise qui souhaite véritablement agir de manière responsable, les bonnes intentions ne suffisent tout simplement pas. Thales en a pris conscience depuis longtemps et s'est montrée très proactive, en intégrant progressivement la responsabilité d'entreprise dans tous ses processus opérationnels.

Nous nous engageons à maximiser nos efforts pour lutter contre l'esclavage moderne, en travaillant en collaboration avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour nous assurer de continuer à développer nos capacités et notre compréhension de ce problème complexe et difficile.

Ce Rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Thales Canada Inc. le 25 mai 2026. Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Loi), et plus particulièrement de l'article 11 de celle-ci, nous, en qualité de PDG de Thales Canada, et de vice-présidente, Achats pour les Amériques, attestons que nous avons examiné les renseignements contenus dans le rapport au nom de l'organe directeur de Thales Canada Inc., et que nous avons le pouvoir de lier la Société. À notre connaissance et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, nous attestons que les renseignements contenus dans le présent rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée dans le présent rapport.

Signed by:
Ian Krepps
52CE72C0C6B6473..

Ian Krepps
PDG, Thales Canada Inc.

Signé par :
Michelle Richard
5AFE31B69D5E424...

Michelle Richard
Vice-présidente, Achats, Amériques
Thales USA, Inc.

Identifiant de l'enveloppe DocuSign : EC18DC53-36E2-8970-8367-16A560E95D39

THALES

Construisons ensemble un avenir de confiance

1 Chrysalis Way, Ottawa, Ontario K2G 6P9 Canada

>thalesgroup.com<